

05 septembre 2017

La pédagogie évangélique comme guide pour la pastorale scolaire

*Conférence de Son Éminence le Cardinal Giuseppe VERSALDI au colloque :
« La pastorale scolaire dans les écoles catholiques au Liban : vision et voies »
organisé par le Secrétariat Général des Écoles Catholiques au Liban le 5 et 6
septembre 2017*

CEC 2017

La pédagogie évangélique comme guide pour la pastorale scolaire

Conférence de Son Éminence le Cardinal Giuseppe VERSALDI au colloque : « La pastorale scolaire dans les écoles catholiques au Liban : vision et voies » organisé par le Secrétariat Général des Écoles Catholiques au Liban le 5 et 6 septembre 2017

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	2
Jésus, le divin Maître	3
L'école catholique	9
La pastorale scolaire	13
Conclusion	17

Introduction

La déclaration conciliaire *Gravissimum Educationis* affirme que

« Tous les hommes de n'importe quelle race, âge ou condition, possèdent, en tant qu'ils jouissent de la dignité de personne, un droit inaliénable à une éducation qui réponde à leur vocation propre, soit conforme à leur tempérament, à la différence des sexes, à la culture et aux traditions nationales, en même temps qu'ouverte aux échanges fraternels avec les autres peuples pour favoriser l'unité véritable et la paix dans le monde » (GE 1).

Ce principe, que les pères conciliaires mettent en relief, correspond à la vision chrétienne d'une nature commune à tous les hommes, mais respectueuse des différences individuelles et culturelles qui caractérisent la réalité et l'histoire des peuples. Toutefois, ce respect est finalisé par un but commun qui est celui des « échanges fraternels avec les autres peuples » pour garantir « l'unité véritable et la paix dans le monde ».

La référence à certaines valeurs universelles et objectives est encore mieux précisé plus avant, lorsqu'il est dit que

« le but que poursuit la véritable éducation est de former la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute et du bien des groupes dont l'homme est membre et au service desquels s'exercera son activité d'adulte » (GE 1).

En d'autres termes, il s'agit de cette éducation dite « intégrale » à laquelle a droit chaque créature humaine, abstraction faite de toute différence individuelle et culturelle. Cette éducation intégrale doit concerner aussi bien la dimension immanente (la vie au sein de la société humaine à laquelle on appartient) que la dimension transcendante (le but ultime au-delà de la scène de ce monde).

Le document conciliaire insère l'éducation chrétienne dans ce cadre général, quand il affirme que

« Devenus créatures nouvelles, en renaissant de l'eau et de l'Esprit Saint, appelés enfants de Dieu et l'étant en vérité, tous les chrétiens ont droit à une éducation chrétienne. Celle-ci ne vise pas seulement à assurer la maturité ci-dessus décrite de la personne humaine, mais principalement à ce que les baptisés, introduits pas à pas dans la connaissance du mystère du salut,

deviennent chaque jour plus conscients de ce don de la foi qu'ils ont reçu »
(GE 2).

À travers cette croissance, les croyants peuvent atteindre l'« homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ ». Ainsi, « ils apportent leur contribution à la croissance du Corps mystique » et aident « à la transformation chrétienne du monde » (*Ibidem*).

C'est en suivant ces principes que l'Église s'est engagée, depuis toujours, dans le champ de l'éducation. Elle a souvent devancé la société civile et a instauré un dialogue fructueux entre foi et raison, entre dimension humaine et dimension religieuse, en construisant différents types d'écoles qui ont contribué non seulement à former de bons et solides chrétiens, mais aussi d'honnêtes citoyens en vue de la construction d'un monde fidèle au projet d'amour selon lequel Dieu l'a créé. Cette œuvre s'est toujours incarnée, au gré des diverses réalités de temps et de lieux, en ayant conscience que, sans jamais perdre de vue l'essence du message évangélique, il était nécessaire de toujours tenir présente la diversité dans laquelle on doit l'annoncer et en témoigner à toutes les nations.

Aujourd'hui encore, l'Église est appelée à ce délicat discernement des signes des temps dans lesquels vivent les hommes et les femmes du troisième millénaire pour vérifier que sa mission est accomplie d'une manière qui convient aux exigences du monde contemporain. Tel est l'objectif louable de ce XXIV (vingt-quatrième) Colloque des Écoles Catholiques au Liban, auquel j'ai le plaisir de participer. Je remercie l'Assemblée des Patriarches et des Évêques Catholiques au Liban, la Commission épiscopale pour l'Éducation et le Secrétariat Général pour l'Enseignement Catholique au Liban.

Jésus, le divin Maître

Au fondement de l'action éducatrice de l'Église, nul modèle ne peut être meilleur que celui de Jésus lui-même, avec sa parole et son action, venu en ce monde pour

sauver les hommes en restaurant l'alliance avec leur Dieu Créateur. Ce modèle est inauguré dans le mystère de l'Incarnation du Verbe de Dieu :

« Lui, de condition divine, ne retient pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave, et devenant semblable aux hommes » (Ph 2, 6-7).

Si le véritable style éducatif consiste non pas à imposer d'en-haut sa propre action, mais à accompagner les personnes dans leur développement, il est encore plus convaincant de constater qu'un tel partage est advenu pour Dieu lui-même qui a pris l'incroyable initiative d'intervenir directement pour convaincre les hommes de son amour :

« Voici que j'aurai soin moi-même de mon troupeau et je m'en occuperai. [...] Je les retirerai de tous les lieux où elles furent dispersées, au jour de nuées et de ténèbres. [...] Je chercherai celle qui est perdue, je ramènerai celle qui est égarée, je panserai celle qui est blessée, je fortifierai celle qui est malade. Celle qui est grasse et bien portante, je veillerai sur elle. Je les ferai paître avec justice » (Ez 34, 11-16).

Outre ce geste d'amour divin, manifesté dans le fait même de l'Incarnation, Jésus a manifesté son style de Sauveur-éducateur dans son humanité quand, après les années de vie cachée à Nazareth, il a commencé à annoncer le message évangélique. Il n'a pas voulu assumer le rôle officiel de maître (*rabbi*) ni fonder une école de pensée, mais il a pris l'initiative d'aller au milieu des personnes et il a choisi, parmi eux, ses premiers disciples (des pêcheurs), y compris parmi ceux qui avaient une mauvaise réputation (comme Lévi-Matthieu, le collecteur d'impôts). Vivant au milieu des personnes, Jésus ressent en lui l'affliction de son peuple et il éprouve cette compassion qui est la manifestation de la participation empathique de l'amour altruiste :

« En débarquant, il vit une foule nombreuse et il en eut pitié, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger, et il se mit à les enseigner longuement » (Mc 6, 34).

Par ce style, grâce auquel il dévoile son amour en partageant d'abord la vie concrète et pénible des personnes, puis en commençant à enseigner, Jésus a

conquis leur confiance en annulant la distance qu'en revanche les autorités juives assumaient.

Son enseignement, en cohérence avec son comportement, devient lui aussi innovateur par rapport à la rigueur des écoles rabbiniques : Jésus, tout en confirmant les commandements de la Loi qu'il n'est pas venu abolir mais accomplir (cf. Mt 5, 17), affirme clairement que la miséricorde de Dieu est ouverte aussi aux pécheurs. C'est pour cela que l'annonce du temps de la venue du Royaume commence par cette invitation : « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile », ce qui veut dire : croire à la Bonne Nouvelle selon laquelle Dieu est disposé à pardonner celui qui reconnaît ses péchés et se repent, Jésus lui-même payant le prix du rachat pour l'alliance nouvelle et définitive avec le Père. Telle est la nouveauté qui scandalise les autorités religieuses, mais qui remplit de joie le peuple, spécialement ceux qui étaient tenus en marge de la société. Jésus établit cette distinction entre péché et pécheur qui est le point spécifique et discriminant de la religion chrétienne et qui, du point de vue éducatif, signifie la capacité de proposer des idéaux élevés et solides, mais aussi de savoir accueillir les personnes telles qu'elles sont, avec leur fragilité, pour les accompagner sur le chemin de la conversion et du salut.

Une autre caractéristique importante de l'art pédagogique de Jésus Rédempteur se manifeste dans sa capacité à conduire ses auditeurs vers un bien plus grand que leurs propres questions. En écoutant et en accueillant les voix implorantes des personnes éprouvées, avec lesquelles Jésus vivait, exprimer les urgences les plus matérielles de leur condition humaine (maladies, pauvreté, conflits, dangers de mort, etc.) et sans négliger d'alléger, y compris par des miracles, toute cette misère, Jésus ne manque jamais de solliciter une reprise d'un ordre supérieur à l'ordre physique et matériel. Dans les Évangiles, on voit clairement la fonction instrumentale des miracles physiques et matériels, ordonnée à la plénitude de la guérison des maux qui affligent les personnes qu'il rencontre. Il suffit de

mentionner ici le miracle de la multiplication des pains (Jn 6, 1-5) qui met en évidence la capacité de Jésus à attirer la foule par sa prédication avec autorité, différente de celle des chefs du peuple, mais en même temps attentive aux exigences de ses auditeurs qui le suivent, loin de leurs domiciles, et qui ont besoin de repos. Jésus qui, par son enseignement, s'affirme comme Maître, ressent de la compassion, y compris à l'égard de la condition physique de ses auditeurs. Il accomplit le miracle de la multiplication des pains et des poissons pour se montrer aussi leur Pasteur. Aussitôt après, face à la foule qui, enthousiaste, voulait le faire roi, il se soustrait à eux et se retire en un lieu solitaire pour reprendre ensuite le discours interrompu et conduire ses interlocuteurs à rechercher non seulement le pain matériel, mais aussi le pain spirituel :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non pas parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé du pain et avez été rassasiés. Travaillez non pour la nourriture qui se perd, mais pour la nourriture qui demeure en vie éternelle, celle que vous donnera le Fils de l'homme, car c'est lui que le Père, Dieu, a marqué de son sceau » (Jn 6, 26-27).

Cette proposition de valeurs plus hautes est toujours faite dans le respect de la liberté des personnes auprès desquelles Jésus s'arrêtait, en acceptant aussi le risque du refus. Face à ses plus proches disciples, Jésus montre qu'il veut leur vrai bien, malgré leur éventuel refus de son enseignement. Ainsi, lorsque, après le discours exigeant sur l'eucharistie, dont tous doivent se nourrir parce qu'elle est le Pain descendu du ciel, un grand nombre de disciples ne le suit plus, Jésus s'adresse directement aux Douze en leur demandant s'ils veulent le laisser, eux aussi. On connaît la réponse de Pierre qui exprime sa foi : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle ». Mais on sait aussi que – Jésus lui-même le prédit – à l'heure de la passion, ces douze Apôtres l'abandonneront aux mains de ses adversaires qui le mettront à mort. C'est justement en acceptant ce refus complet de la part de tous les hommes que Jésus aimait, que s'accomplit leur salut parce que, comme il le dit lui-même : « et moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi » (Jn 12, 32). C'est à cause de la mort, acceptée

librement par amour par Jésus, que les hommes se sont repentis et qu'ils ont commencé à croire en lui en commençant par le centurion et les soldats romains qui assistaient à son exécution : « Vraiment celui-ci était fils de Dieu ! » (Mt 27, 54).

C'est précisément dans cet extrême don de soi jusqu'à la mort sur la croix que l'amour de Jésus pour les hommes atteint son sommet, parce que « nul n'a plus grand amour que celui-ci : donner sa vie pour ses amis » (Jn 15, 13). Il s'est sacrifié aussi pour ses ennemis et, sur la croix, il a prié son Père pour ceux qui le crucifiaient : « Père, pardonne-leur : ils ne savent ce qu'ils font » (Lc 23, 34). Un amour inconditionnel et sacrifié, qui ne change pas face au refus, mais qui sait attendre les fruits du don de soi aux autres, comme cela s'est vérifié après la résurrection en confirmant ce qu'il avait prêché à propos de son royaume en le comparant à une graine de moutarde qui est la plus petite de toutes les semences, mais qui devient la plus grande des plantes potagères (cf. Mt 13, 31-32).

Enfin, l'amour éducatif de Jésus pousse non seulement à réadmettre dans son amour les disciples qui l'avaient trahi et abandonné à l'heure de l'épreuve, mais aussi à leur confier la mission de salut pour laquelle il avait tant travaillé, souffert et, à la fin, donné sa propre vie. L'Église qui naît par la volonté et la puissance du Seigneur ressuscité n'est qu'un prolongement de la présence salvifique du Christ dans le monde :

« Mais vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8).

Les Apôtres étaient bien conscients de cette mission vicairie. Ils se sont toujours considérés comme étant seulement des instruments de l'œuvre divine qui leur était confiée jusqu'à accepter de souffrir et de mourir pour rendre témoignage de ce qu'ils ont vu : « S'il est juste aux yeux de Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, à vous d'en juger. Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous

avons vu et entendu » (Ac 4, 19-20), disent Pierre et Jean, persécutés par leurs coreligionnaires. Confier la mission du salut à ses disciples de la part de Jésus est encore plus surprenant et significatif, si on considère qu'il était bien conscient que l'histoire de l'Église serait une histoire de grands saints, fidèles à leurs maîtres, mais aussi de pécheurs qui obscurciront l'image de Dieu dont ils devraient être un signe transparent. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les appelés au service de l'Évangile manifestent leur faiblesse et il a fallu toute la force de Paul pour corriger les premières communautés chrétiennes, tentées de revenir à leurs anciennes erreurs. Face aux chrétiens de Corinthe qui se divisaient en factions, selon celui qui les avait introduit à la foi (Paul, Apollos ou Pierre), Paul rappelle : « Le Christ est-il divisé ? Serait-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? Ou bien serait-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ? » (1 Cor 1, 13), et il invite les chrétiens à rester tous unis dans le Christ, le seul Sauveur, qui choisit comme collaborateurs

« Ce qu'il y a de fou dans le monde, [...] pour confondre ce qui est fort ; [...] afin qu'aucune chair n'aille se glorifier devant Dieu » (1 Cor 1, 27-29).

Comme on le voit dans cette brève synthèse sur la pédagogie de Jésus envers les hommes pour les convaincre de l'amour du Père et les reporter sur la voie du salut et de l'alliance avec Dieu, il s'est vraiment révélé comme un fin connaisseur du cœur humain avec ses potentialités et ses résistances. Pour changer le cœur endurci, y compris par une religion tombée dans le formalisme extérieur (sans compter les idolâtries païennes), Jésus a accepté l'humanité telle qu'elle était, parce qu'il l'aimait sans condition. En même temps, il l'a accompagnée en indiquant la voie du salut par sa prédication avec autorité et il l'a précédée sur cette voie en donnant l'exemple d'un amour qui, confronté au mal, prend sur lui le poids des transgressions humaines jusqu'à la mort sur la croix. La définition que Jésus donnait de lui quand il disait :

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Nul ne vient au Père que par moi » (Jn 14, 6).

est vraiment significative. Croire en lui ne signifie pas adhérer à une doctrine, mais accueillir et suivre une Personne : en effet, à partir de sa vie concrète, tous, même les plus simples, peuvent apprendre à agir selon le bien (il est le Chemin), en écoutant ses paroles que nous avons reçu de l'Évangile, tous peuvent connaître la vérité (il est la Vérité), en suivant son itinéraire, tous passent à travers les tribulations et la mort, mais arrivent à la vraie vie (il est la Vie).

L'école catholique

Dans son exhortation apostolique post-synodale, « Une espérance nouvelle pour le Liban », saint Jean-Paul II insiste sur la mission de l'école catholique et sur le rôle des enseignants au sein de la communauté éducative qui aide les jeunes à préparer leur avenir.

Dans le domaine éducatif, l'Église a une tradition qu'il convient de sauvegarder. Elle est appelée à être éducatrice des personnes et des peuples. Les écoles catholiques ont le souci de participer efficacement à la mission de l'Église et de fournir un enseignement de qualité. [...] Les diverses institutions doivent être fidèles à leur mission d'établissements catholiques, en se mettant avant tout à la disposition de la communauté chrétienne, mais aussi plus largement de l'ensemble du pays, dans un esprit de dialogue avec toutes les composantes de la société, sans toutefois perdre de vue leur spécificité d'enseignement catholique.

La communauté éducative participe à l'approfondissement de la culture libanaise, au développement des relations entre les générations et des rapports des jeunes avec leurs parents. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle permet aux jeunes d'envisager sereinement leur avenir et de trouver des raisons de vivre et d'espérer.

L'école catholique, à tout niveau, participe à la mission générale de l'Église qui est d'évangéliser toutes les nations, mais elle le fait à sa manière qui doit s'intégrer aux autres institutions ecclésiales. À travers l'école, l'enfant est aidé à développer son intelligence par rapport au monde dans lequel il vit pour marcher sur le chemin du salut jusqu'à son but ultime qui se trouve au-delà de ce monde. À l'école, s'opère ce dialogue entre foi et raison qui sont, comme le disait saint Jean-Paul II,

« comme les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité. » (FR 1)

Ceci ne veut pas dire que l'enseignement scolaire ne doit pas s'inspirer de la pédagogie évangélique (qui reste le fondement de toute action ecclésiale). Toutefois, l'école a un cadre et une méthode qui la différencient de la paroisse et des associations ou mouvements ecclésiaux, etc. Ceci est aussi affirmé dans votre *Charte de l'éducation et de l'enseignement dans les établissements scolaires au Liban* :

« l'une des tâches de l'établissement scolaire consiste 'à ordonner toute la culture humaines à l'annonce du salut, de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi'. » (Art. 6)

La foi est la lumière qui illumine mais n'aveugle pas la raison, laquelle, créée par Dieu, est capable de s'ouvrir à la vérité tout entière, c'est-à-dire à la vérité immanente de ce monde terrestre et à la vérité transcendante : il s'agit là de deux réalités distinctes, mais non pas séparées, auxquelles l'homme parvient, à travers la Révélation et la recherche scientifique. Comme nous le savons, la religion chrétienne, depuis son origine, a recherché une alliance avec la raison, en refusant les autres religions païennes, fondées sur le mythe de divinités capricieuses, pour annoncer le Dieu qui a créé le monde et les hommes, selon une logique d'amour compréhensible à l'esprit humain. Le Dieu des chrétiens est le *Logos* qui a créé le monde, non pas dans le chaos, mais selon un ordre que l'esprit humain est appelé à découvrir et à construire pour le porter à son achèvement. Pour restaurer cet ordre bouleversé par le péché, le Fils de Dieu lui-même est venu en ce monde pour reporter l'humanité sur le chemin du salut, c'est-à-dire de la réalisation de sa fin ultime qui est la participation à la vie même de Dieu. De la sorte, d'une part la foi, nourrie par la Révélation, aide la raison à aller au-delà des réalités visibles et à trouver des réponses aux questions les plus profondes du cœur humain qui concernent son origine et sa fin ultime, d'autre part, la raison aide la foi à ne pas

se laisser entraîner sur le terrain des mythes ou des sentiments, mais à rechercher le sens véritable que Dieu a inscrit dans le monde créé.

Après un début encourageant, le dialogue entre foi et raison s'est interrompu en produisant cette « séparation néfaste » dont parle saint Jean-Paul II :

« A partir de la fin du Moyen Âge, toutefois, la légitime distinction entre les deux savoirs se transforma progressivement en une séparation néfaste. [...] ce que la pensée patristique et médiévale avait conçu et mis en œuvre comme formant une unité profonde, génératrice d'une connaissance capable d'arriver aux formes les plus hautes de la spéculation, fut détruit en fait par les systèmes épousant la cause d'une connaissance rationnelle qui était séparée de la foi et s'y substituait » (FR 45).

Les conséquences s'en font sentir encore aujourd'hui :

« La raison, privée de l'apport de la Révélation, a pris des sentiers latéraux qui risquent de lui faire perdre de vue son but final. La foi, privée de la raison, a mis l'accent sur le sentiment et l'expérience, en courant le risque de ne plus être une proposition universelle » (FR 48).

Ce n'est qu'en refaisant l'alliance entre foi et raison qu'il est possible d'éduquer l'homme à la croissance véritable jusqu'à atteindre ses fins. Tel est le devoir de l'école catholique qui, justement parce qu'elle croit et réalise ce dialogue en étant ouverte à tous, croyants et non croyants, les accompagne vers la connaissance de la vérité tout entière. Comme le mentionne la Constitution Apostolique *Ex corde Ecclesiae* à propos de l'université catholique (mais ceci vaut pour tout niveau d'enseignement) :

« Sa tâche privilégiée est d'unifier existentiellement, dans le travail intellectuel, deux ordres de réalités qu'on a trop souvent tendance à opposer comme si elles étaient antithétiques, la recherche de la vérité et la certitude de connaître déjà la source de la vérité » (ECE 1).

L'Église, à travers ses écoles, se met aussi au service de ceux qui ne croient pas mais sont à la recherche sincère de la vérité. Le fait que, comme institution catholique, l'école professe sa foi en l'Auteur de la vérité, n'empêche pas l'Église de respecter celui qui ne croit pas et de chercher ensemble, à travers la raison, le chemin qui conduit à la pleine vérité.

On a bien délimité l'identité catholique de nos écoles qui, à l'imitation de la pédagogie évangélique, n'imposent pas de vérités abstraites mais, parce qu'elles veulent conduire les hommes vers la vérité tout entière, acceptent les personnes telles qu'elles sont et les aident à croître dans leur adhésion, libre et responsable, aux valeurs correspondant à la dignité de la personne humaine. En ce sens, il y a place, dans nos écoles, tant pour une méthodologie rigoureuse d'enseignement selon les règles de la recherche rationnelle que pour une pastorale scolaire qui, pour les croyants, intègre la recherche de la vérité au témoignage de la charité.

Je suis heureux d'avoir trouvé dans votre *Charte de l'éducation* ces mêmes concepts, quand elle affirme, par exemple :

« L'Église veille à ce que son service éducatif soit assuré à toutes les catégories sociales, dans leur diversité et leur pluralité, 'sans aucune distinction et discrimination (...) en prenant des mesures pour rendre ses établissements accessibles à tous ceux qui peuvent être formés, en particulier aux plus pauvres économiquement'. » (Art 14)

Cette ouverture au pluralisme est appréciable, surtout dans le contexte de la culture libanaise qui, comme le souligne l'article 21, est ouverte à la diversité et à la pluralité qui entraînent un style de dialogue et de respect, y compris pour les différences de religions.

Cependant, ce respect de la diversité ne doit pas se faire au détriment de la mission spécifique et propre de l'Église qui reste finalisée à l'évangélisation. Vous écrivez fort justement dans votre *Charte* :

« L'obligation première de l'École Catholique, 'c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animé d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant, en même temps, croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême'. Pour réaliser cette démarche, l'école doit proposer aux jeunes l'idéal et entraîner 'les enfants et les adolescents qui lui sont confiés, vers l'idéal concret le plus élevé qui soit : Jésus Christ et son message évangélique'. » (Art 5).

Intégrer le respect de la liberté et la proposition du message évangélique n'est pas contradictoire : comme on l'a vu, c'est de l'Évangile que provient l'impératif

d'une proposition, et non d'une imposition, de l'annonce du salut ; en même temps, l'Évangile montre la nécessité de ne pas laisser les hommes sans l'espérance de trouver la vérité qui vient de Dieu et qui se manifeste pleinement en Jésus-Christ, Chemin, Vérité et Vie.

La pastorale scolaire

J'ai lu avec attention les interrogations que vous vous posez pour améliorer la pastorale scolaire, à la lumière des changements advenus dans la société libanaise, en maintenant toujours la cohérence pédagogique qui provient de l'Évangile du Christ, notre divin Maître. J'ai apprécié également l'intention que ce processus de nécessaire renouvellement, pour répondre aux défis de la société, se fasse d'une manière non pas superficielle, et encore moins pour s'adapter à la mentalité du monde contemporain sécularisé, mais à travers l'approfondissement théologique, c'est-à-dire à la lumière de la volonté de Dieu selon son projet d'amour.

Même si je ne connais pas profondément la réalité du Liban, je me permets d'offrir maintenant quelques éléments pour vous aider dans votre réflexion sur les thèmes dont vous allez débattre, en ces jours :

1. En considérant la pastorale comme l'incarnation concrète de la mission évangélisatrice dans un domaine particulier, en l'occurrence celui de l'école, on doit considérer que le premier élément de l'annonce évangélique est le **témoignage d'une communauté scolaire** qui fait ressortir le style chrétien du primat de la charité. Dans votre charte, vous soulignez cette nécessité quand vous affirmez :

« L'éducation se réalise à travers une relation directe entre l'enseignant et l'apprenant. [...] 'Les enseignants doivent savoir que 'c'est d'eux, avant tout, qu'il dépend que l'École Catholique soit en mesure de réaliser ses buts et desseins. [...] Que la charité les unisse entre eux et avec leurs élèves, qu'ils soient tout pénétrés d'esprit apostolique pour rendre témoignage, par leur vie autant que par leur enseignement, au Maître unique, le Christ' [GE 8] » (Art. 7).

Ce climat de charité, dans le respect des différents rôles, favorise l'exercice de l'autorité comme service, spécialement envers ceux qui en ont le plus besoin. En même temps, il rend crédibles et attirantes les valeurs transmises par l'enseignement. Une communauté scolaire chrétienne qui vit de cette charité est, dans son être, le meilleur instrument de pastorale.

2. Dans cette optique, comme cela a été souligné au Congrès mondial organisé par la Congrégation pour l'Éducation Catholique en 2015, la **formation des formateurs** est importante. L'organisation de la formation permanente des enseignants ne doit pas être considérée comme du temps perdu ou comme de l'énergie soustraite à l'enseignement direct. Elle sert non seulement à les mettre à jour des nouvelles méthodes d'enseignement, mais aussi à la croissance de l'esprit chrétien et à la vérification de la cohérence de leur foi. Ceci vaut pour tout le monde, mais spécialement pour ceux qui occupent les postes les plus élevés dans l'organisation scolaire, c'est-à-dire la direction des écoles catholiques, comme le signalent les articles 9 et 35 de votre *Charte*. Seule une classe dirigeante à la hauteur de la lourde tâche éducative de l'école catholique peut devenir un interlocuteur valable et crédible, y compris avec la société civile et les écoles publiques, pour l'édification d'une société libanaise fondée sur des valeurs partagées, dans le respect de la diversité culturelle et religieuse.

3. Il est évident que l'école catholique, reconnue dans sa légitimité par la Constitution de la République libanaise comme un service public, a **le droit et le devoir non seulement d'enseigner** en cohérence avec ses propres valeurs, mais aussi d'exercer en son sein une action **d'annonce et de vie chrétienne**. Ceci ne contredit pas, comme on l'a déjà vu, l'ouverture et le respect des personnes qui ne croient pas ou qui ont une foi différente, puisqu'il s'agit d'une proposition qui ne contraint pas à l'adhésion, même si elle est explicitement proposée sous un mode qui n'est pas neutre. Le résultat est qu'une telle proposition devient, pour les croyants en Jésus-Christ, une véritable occasion de

croissance et d'intégration entre foi et raison, ainsi que de pratique de leur vie ecclésiale. Pour les non croyants, elle devient une occasion de mieux connaître, et d'une manière plus authentique, le message évangélique, par une confrontation avec leur conscience qui reste libre d'y adhérer ou pas. Il serait injuste de demander, au nom de la tolérance, que les écoles catholiques demeurent neutres par rapport à la proposition éducative et qu'elles ne puissent pas promouvoir une pratique religieuse dans le respect de la liberté des personnes qui ont choisi de faire partie de cette institution notoirement confessionnelle.

4. Par conséquent, il est important que l'école, spécialement dans son action pastorale, **ne soit pas isolée de l'Église locale**, en particulier des paroisses, afin que non seulement on évite duplication ou concurrence, mais aussi qu'on programme ensemble un plan d'intégration par une aide réciproque dans la diversité des rôles. Ceci implique la nécessité de vérifier la diversité des rôles à l'intérieur de la vie de l'Église pour ne pas surcharger l'école avec des tâches qui appartiennent à la paroisse ou vice-versa. Puisque les enseignants et les élèves appartiennent à des communautés ecclésiales concrètes dans lesquelles ils vivent, en dehors de l'école qu'ils fréquentent, il serait bon de favoriser la cohérence du témoignage aussi dans la vie extra-scolaire et, vice-versa, la possibilité que la communauté ecclésiale perçoive l'école comme étant un organisme vivant qui appartient à sa réalité. Il revient à l'évêque, mais avec la collaboration de tout le monde, d'assurer cette synthèse et cette communion entre les diverses institutions.

5. Il est indubitable que l'essor des **moyens de communication sociale** a conduit à une multiplication de « nouveaux maîtres », hors de tout contrôle institutionnel, avec le risque d'une confusion dans la proposition éducative. Toutefois, ceci ne doit pas mener au refus de tels instruments, mais à l'étude de leur utilisation correcte qui commence par le fait d'offrir aux jeunes une conscience critique à leur égard afin qu'ils puissent démasquer les tromperies qu'ils rencontrent, quand ils ne font que recevoir passivement tous les messages diffusés. La mise à jour du langage de transmission du message évangélique peut

être le résultat d'une meilleure connaissance que les nouvelles technologies offrent dans la communication, spécialement auprès des jeunes. Ceci aussi, vous l'avez mis en chantier dans la *Charte*, à l'article 33. Cela mérite d'être souligné davantage.

6. Enfin, le devoir des institutions scolaires, comme on le trouve à l'article 10 de la *Charte*, est aussi celui de construire la société et la culture libanaise pour donner aux jeunes un avenir de sécurité et d'espérance. Pour cela, il est nécessaire que, dans les écoles, on approfondisse la connaissance de la réalité actuelle, dans ses aspects positifs et négatifs, avec un discernement des signes des temps, animé non par le pessimisme paralysant, mais par l'espérance chrétienne fondée sur la foi pour qui l'histoire humaine est guidée par la Providence divine, même si les hommes restent libres dans leur choix. Le Pape François le dit à propos de la joie qui doit toujours accompagner la mission d'évangélisation :

« Bien que cette mission nous demande un engagement généreux, ce serait une erreur de la comprendre comme une tâche personnelle héroïque, puisque l'œuvre est avant tout la sienne, au-delà de ce que nous pouvons découvrir et comprendre. Jésus est 'le tout premier et le plus grand évangéliste' » (EG 12).

Il est important de maintenir cette foi et de la traduire dans le travail éducatif comme une caractéristique qui domine l'action pour devenir des protagonistes d'un véritable renouveau de la scène sociale, sans se laisser manipuler par les diverses factions politiques, comme le dit l'article 12 de la *Charte* :

« L'Église insiste sur la nécessité de sauvegarder les institutions éducatives de toute influence politique ou économique qui lui imposerait une orientation idéologique ou comportementale et qui contredit la recherche objective et rationnelle ».

De la sorte, l'école catholique se trouvera toujours à l'avant-garde de l'attention aux nouveaux défis que le monde doit affronter, comme celui de l'écologie et de la migration des peuples que la politique générale tend à sous-estimer en créant de nouvelles marginalisations et des dangers pour les générations à venir.

Conclusion

Ces propositions sont des engagements importants mais difficiles, dans un monde qui semble concevoir le progrès comme un éloignement de Dieu. Nous pouvons être tentés de ne pas nous sentir à la hauteur du devoir qui est devant nous. Je voudrais vous rappeler, en conclusion, ce que le Pape François a écrit dans son exhortation apostolique, lorsqu'il affirme que « le temps est supérieur à l'espace » (EG 222). Il met en évidence que

« Ce principe permet de travailler à long terme, sans être obsédé par les résultats immédiats. Il aide à supporter avec patience les situations difficiles et adverses, ou les changements des plans qu'impose le dynamisme de la réalité. Il est une invitation à assumer la tension entre plénitude et limite, en accordant la priorité au temps. [...] Il s'agit de privilégier les actions qui génèrent les dynamismes nouveaux dans la société et impliquent d'autres personnes et groupes qui les développeront, jusqu'à ce qu'ils fructifient en événement historiques importants. Sans inquiétude, mais avec des convictions claires et de la ténacité » (EG 223).

Ce sont des paroles encourageantes qui nous aident à aller de l'avant, malgré les difficultés, sans nous résigner à l'inertie face aux obstacles, avec la conviction que nous sommes davantage en des temps de semailles qu'en des temps de récoltes. Il est donc essentiel de répandre la bonne semence sur chaque terrain parce que la puissance divine la fera croître et donner du fruit en son temps.

Ce colloque des écoles catholiques est une grâce que vous êtes en train d'incarner dans l'histoire de cette Église et de cette Nation. Je suis sûr que tous vos efforts sont bénis du Seigneur. Je vous souhaite un bon travail, dans un esprit de recherche et de dialogue serein. Pour cela, je vous bénis et j'invoque l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Giuseppe Card. Versaldi

Préfet de la Congrégation pour l'Éducation Catholique